



Jean-Benoît Pinturier, maire de Saint-Pathus, 3^e vice-président de la communauté de communes Plaines et Monts de France :

" La CCPMF à 20 vivra deux mois. Après cela, elle sera la première interco de France en faillite. "

SAINT-PATHUS • Vœux municipaux

Un pôle de santé au printemps



Jean-Benoît Pinturier présentera ses vœux vendredi 22 janvier. Photo : Archives

Le maire, Jean-Benoît Pinturier, a un projet, « **prioritaire sur tous les autres** », pour 2016. Un pôle de santé sera installé dans l'ancien magasin Shopi. Il réunira deux infirmières, une podologue, un ostéopathe et un généraliste. Des pourparlers sont également en cours avec un pédiatre. Les premiers praticiens devraient arriver dans le courant du deuxième trimestre de l'année. Si des professionnels de la santé venaient à se retrouver à court d'espace avant de pouvoir s'installer, la Ville assure qu'elle dispose de

foncier pour les reloger momentanément.

Le chantier est d'envergure. Les quelque 1 400 m² du site coûtent 500 000 euros à l'achat. Il faudra également compter plusieurs centaines de milliers d'euros pour réaliser des travaux d'aménagement, suivant le nombre de médecins qui s'y implantent. Mais ces services sont nécessaires pour répondre à la demande des habitants, qui peuvent craindre la désertification médicale. Jean-Benoît Pinturier assure que le financement du projet est assuré, sans avoir

recours à des emprunts trop douloureux à assumer.

Du côté de la situation de la communauté de communes, l'édile ne décolère pas. Tout comme ses homologues du reste de l'intercommunalité, il dénonce le démantèlement imposé par l'État. À ses yeux, dans la situation actuelle où les 20 communes les moins riches continuent à verser des fonds pour assurer des services prévus pour 37 communes, « **la CCPMF a encore deux mois à vivre. Après, ce sera la cessation de paiement, la faillite.** »

P. S.